

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mardi, 12 juillet 2011 à compter de 17 :45 heures par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire suppléant, Yvon Plante, mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Jonathan Chalifoux et Danielle Lajeunesse, tous, formant quorum sous la présidence du Maire suppléant.

Sont absents, monsieur le Maire, Martin Lévesque ainsi que messieurs les Conseillers, Serge Archambault et Alexandre Saint-Jacques.

Est également présent, monsieur l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme, Marc Béland, pour agir aussi comme secrétaire de la présente.

**1. Constat de l'avis de convocation et du quorum - Ouverture de la séance**

L'avis de convocation et le quorum sont constatés et le Maire suppléant ouvre la séance à 17 :45 heures pour traiter des seuls sujets suivants :

**ORDRE DU JOUR**

1. Constat de l'avis de convocation et du quorum
2. Suite à donner à l'appel d'offres pour surfacage d'enrobé bitumineux
3. Période de question(s)
4. Levée de la séance

\* \* \* \* \*

**2. Suite à donner à l'appel d'offres pour surfacage d'enrobé bitumineux**

**RÉSOLUTION 2011-07-213**

**Adjudication du contrat pour surfacage**

**Considérant** que dans le cadre de l'appel d'offres pour surfacage de chemins du territoire municipal, 7 soumissions ont été reçues et analysées conformes aux documents dudit appel d'offres, lesquels documents ont été préparés par la Municipalité, soumissions reçues comme suit (taxes applicables en sus) :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>La tonne posée</b>
Danis Construction Inc.	89,10 \$
Sintra Inc.	92,40 \$
Beauval	96,90 \$
Pavage Citadin Inc.	98,00 \$
Pavage Maska Inc.	100,26 \$
Bricon	107,90 \$
Benvas Excavation Inc.	109,00 \$

**En conséquence**, il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal adjuge, un contrat de surfacage au plus bas soumissionnaire conforme, Danis construction Inc., pour le prix unitaire de 89,10 \$ la tonne posée, taxes applicables en sus;

**Que** lesdits documents d'appel d'offres préparés par la Municipalité font partie intégrante de la présente résolution et il en est de même de la soumission de l'adjudicataire Danis construction Inc., laquelle résolution fait office de contrat entre les parties en présence pour le surfacage de chemins du territoire municipal;

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 juillet 2011**

**Que** ledit Conseil municipal autorise le début des travaux par l'adjudicataire Danis Construction Inc., à une date qui reste à déterminer entre les parties en août ou septembre 2011, le tout sous la programmation et la supervision de l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme.

**Adoptée à l'unanimité**

**3. PÉRIODE DE QUESTION (S)**

Aucune question.

\* \* \* \* \*

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 2011-07-214**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Martine Lizotte, appuyée par monsieur Jonathan Chalifoux, la séance est levée à 17h55 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de crédits suffisants**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

---

**Yvon Plante,  
Conseiller et Maire suppléant  
Président de la séance**

---

**Marc Béland  
Inspecteur municipal  
Secrétaire de la séance**

---

**Martin Lévesque,  
Maire**

---

**Élise Guertin,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière**